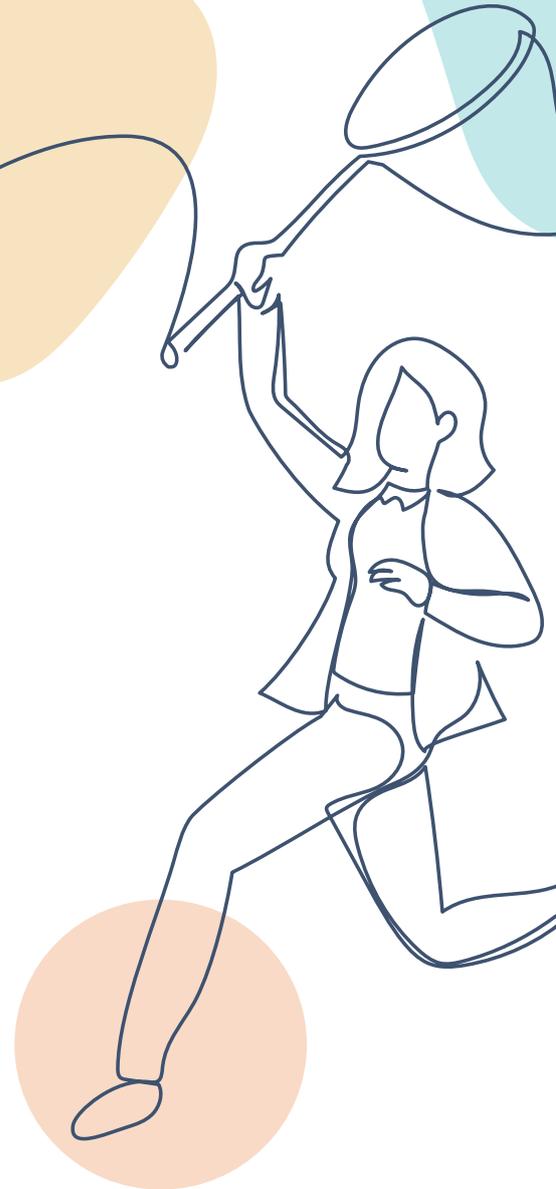




Action logement & Handicap

*Faire vivre ensemble
le lien emploi-logement !*



CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL.E SNB/CFE-CGC OU VOTRE RÉFÉRENT.E HANDICAP
CLUBHANDICAP@SNB-SERVICES.ORG



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**
Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers



Le SNB/CFE-CGC en partenariat avec Action Logement se mobilise pour agir en faveur des salariés confrontés au handicap. Pour faire vivre ensemble ce lien emploi-logement au cœur de nos solidarités, nous vous proposons un résumé de solutions pertinentes déployées par Action Logement sur l'ensemble des territoires.

Action Logement a une mission d'utilité sociale au service des salariés, des entreprises et des organismes de salariés, agissant pour tous, en particulier les plus fragiles tels que les salariés en situation de handicap.

VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS LOGER ?

Le Pôle immobilier d'Action Logement favorise la recherche de logement pour les salariés en situation de handicap en répondant à leurs attentes par des logements adaptés et situés en cœur de ville ou à proximité des transports.

- [ALin : un outil majeur pour une recherche simplifiée de logement social.](#)
- [In'li : plateforme pour le logement intermédiaire.](#)
- [Sequens Solidarités : des solutions de logements ou d'hébergements thématiques.](#)

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR VOTRE LOCATION ?

- **La garantie VISALE (visa pour le logement et l'emploi) :** est une caution locative accordée par Action logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement. Gratuite, elle vise à faciliter la recherche de logement en rassurant le bailleur.
- **L'avance LOCA-PASS :** emménager génère des coûts liés au déménagement, à l'installation ou encore à l'équipement du logement. Action Logement propose de financer sous forme de prêt à taux 0% le versement de votre dépôt de garantie, somme généralement exigée au moment de la signature du bail (maximum 1200 € remboursement à partir du troisième mois à compter du versement de l'avance et au plus en 25 mensualités).
- **L'aide MOBILI-PASS :** le financement gratuit de votre accompagnement à la recherche d'un logement locatif par un opérateur spécialisé de votre choix (somme pouvant aller jusqu'à 2200 €) et/ou un prêt à taux avantageux pour couvrir certaines dépenses et faciliter ainsi votre installation (montant maximal de 3000 € ou 3500 € suivant la zone de la nouvelle résidence et remboursable en 36 mois maximum).

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE HABITATION ADAPTÉE FACE À UNE SITUATION DE HANDICAP ?

- Vous pouvez effectuer une demande pour changer de logement.
 - Vous pouvez également bénéficier d'aides adaptées ou d'une prise en charge des travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement.
- Prêt travaux jusqu'à 10000 € à un taux de 1% (hors assurance facultative) sur une durée maximale de 10 ans, pour effectuer tout type d'opération dans la résidence principale en vue de l'adaptation au handicap.
- Prêt agrandissement jusqu'à 20000 €, à un taux de 0,5 % (hors assurance facultative) pour aménager, créer une pièce supplémentaire... tous travaux conduisant à la création d'une surface habitable.

VOUS AVEZ UNE DIFFICULTÉ DE LOGEMENT ?

Vous connaissez des difficultés financières à la suite de problèmes de santé, vos problèmes de santé rendent difficile le maintien dans votre logement ?

ACTION LOGEMENT soutient les salariés les plus fragilisés en leur proposant un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE FINANCIÈRE ?

ACTION LOGEMENT apporte des aides pour tout type de situation :

- En cas de déséquilibre financier, des prêts pour conserver le bien immobilier ou pour financer les charges liées au logement
- Des subventions telles :
 1. Aide pour l'hébergement : frais d'hôtel, de garde meubles.
 2. Aide pour l'accès à un logement locatif : achat de mobilier de première nécessité, frais d'agence...
 3. Aide aux locataires : aide sur quittances, aide sur charge annexe de logement : taxe d'habitation , facture d'électricité
 4. Aide aux propriétaires : aide sur échéances de prêts immobiliers, aide sur charges annexes de logement

LIENS UTILES :

[AL'in : www.al-in.fr](http://www.al-in.fr)

[In'li : www.inli.fr](http://www.inli.fr)

[Seqens Solidarités : www.seqens.fr](http://www.seqens.fr)



**Contactez votre délégué.e syndical.e snb/cfe-cgc
ou votre référent.e handicap
clubhandicap@snb-services.org**